

Service de garde de l'Étoile

Annulation / Modification de contrat
2023-2024

Nom de l'enfant : _____ Degré scolaire en 2023-2024: _____

Modification de contrat

Annulation de contrat

Deux semaines d'avis sont facturées aux parents

Date d'application du nouveau contrat : _____

VOUS AVEZ TROIS POSSIBILITÉS DE FRÉQUENTATION :

1) COCHEZ LES PÉRIODES FIXES D'UTILISATION

PÉRIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 7 h à 8 h 00					
MIDI 11h20 À 12h45					
PRÉSCOLAIRE 14h07 À 15h05					
SOIR 15h05 à 18h00					

Fréquentation régulière ou variable : 9,20 \$ / jour (**deux périodes** partielles ou complètes, non consécutives, **par jour**)

OU Fréquentation sporadique : Matin : 2,50 \$ Midi : 4,50\$ Préscolaire : 3,15 \$ Soir : 8,75 \$

2) FRÉQUENTATION VARIABLE -S.V.P. Cocher le nombre minimum de journées désirées

VARIABLES 3 jours		Fréquentation variable : 3 jours minimum facturés Le parent devra fournir à chaque semaine un horaire à la responsable.
VARIABLES 4 jours		Fréquentation variable : 4 jours minimum facturés Le parent devra fournir à chaque semaine un horaire à la responsable.

3) FRÉQUENTATION OCCASIONNELLE - S.V.P. Cocher la fréquentation souhaitée

Matin ou Midi ou Soir		Le parent devra aviser préalablement le service de garde
-----------------------	--	--

Par la présente, j'atteste que j'ai pris connaissance de ce contrat et que je m'engage à respecter les règles et conditions de ce présent contrat. Signature : _____ Date : _____

Confirmation de la responsable du service de garde : _____